

Mises en situation

Mise en situation n° 1 – Nouveau membre

Vous êtes un jeune travailleur et avez obtenu un poste au gouvernement il y a six mois. Vous ne vous êtes pas fait beaucoup d'amis puisque la plupart de vos collègues sont plus âgés que vous. C'est la première fois que vous êtes membre d'un syndicat, mais vous adhérez aux principes syndicaux. Vous ne savez pas grand-chose des enjeux de la négociation et ce que vous en avez entendu ne semble pas vraiment vous concerner. Vous souhaitez en apprendre davantage.

Mise en situation n° 2 – Membre occupé

Ça fait 10 ans que vous travaillez pour le gouvernement. C'est votre troisième ronde de négociation. Au début, vous avez assisté à quelques-unes des rencontres organisées par votre section locale, mais vous ne vous êtes jamais impliqué. Vous avez deux enfants de moins de 6 ans, donc pour vous, la question des services de garde est très importante, mais il semble que le syndicat fait du bon travail pour obtenir des ententes dans ce domaine. Vous êtes très occupé et n'avez pas le temps de participer.

Mise en situation n° 3 – Membre sceptique

Vous travaillez au gouvernement depuis 15 ans et espérez obtenir un poste de gestion bientôt. Vous croyez que le syndicat n'est pas vraiment utile et trouvez que ses revendications concernant les salaires et le régime de retraite sont déconnectées de la réalité. Vous êtes satisfait de vos conditions de travail et savez que les choses s'amélioreront lorsque vous deviendrez gestionnaire. Vous êtes ami avec des gestionnaires, qui vous ont dit qu'il n'y a pas d'argent pour accéder aux demandes du syndicat, et vous avez confiance en eux.